



Un nouveau support d'information :

Voici le premier numéro de la Page-Info éditée par la municipalité, sa vocation est de diffuser rapidement toutes les informations utiles et devant être portées à votre connaissance.

Sans périodicité établie, ce support sera édité en fonction du besoin et vient bien sûr en complément du bulletin municipal annuel.

Bonne lecture

Le conseil

La P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux)

Dans le dernier bulletin, nous vous présentions le projet concernant la P.V.R. sur la portion de voirie située entre Delasse et le bourg (cf. illustration ci-contre)



Pour information, la zone constructible inscrite au plan d'occupation des sols (POS) située dans ce périmètre nécessite un renforcement du réseau électrique, objet de cette PVR et permettant également le passage d'un réseau d'assainissement collectif.

Il est à noter que ce dispositif permet d'apporter une plus-value aux terrains mais en contrepartie impose à chaque propriétaire de s'acquitter forfaitairement d'une partie des travaux engagés par la communauté de communes de la Hague.

Pour aboutir, l'accord de tous les propriétaires concernés est requis. Après présentation du dispositif par les représentants de la CCH à l'initiative de la mairie et en l'absence d'accord commun, cette demande de PVR est donc aujourd'hui annulée.

Toutefois, les demandes de permis de construire et de certificat d'urbanisme toutes deux déposées en mairie avant l'instauration de cette PVR seront traitées favorablement, à savoir, après études par les services techniques, les autorisations peuvent être données pour procéder aux raccordements sur le réseau électrique existant.

En conclusion, les terrains restants encore à disposition sur le POS ne pourront donc être urbanisés que sous réserve d'acceptation par l'ensemble des propriétaires d'une nouvelle PVR elle-même soumise à l'approbation du conseil municipal et de la CCH.

Rappel

Pour ne pas avoir à ramasser les ordures de sacs éventrés et préserver l'environnement, l'utilisation d'une poubelle munie d'un couvercle à fermeture est vivement conseillée.

Information Santé

Création d'un réseau d'alerte santé par l'association **PRESAGE** pour les personnes âgées fragiles à partir de 75 ans (dès 60 ans sur dérogation) repérées à l'aide d'un questionnaire.

Où se renseigner :

2, rue Edouard Branly à Cherbourg-Octeville / **02-33-93-87-70**

Invitation : Cérémonie du 08 mai à Sainte-Croix-Hague (RDV Place de la mairie à 11h45)